

LE 20 SEPTEMBRE 2022

LES VOYAGEURS PROFESSIONNELS DE RETOUR DANS LES TRAINS

Depuis deux ans, les déplacements professionnels ont été particulièrement impactés par la crise sanitaire. Cependant, la reprise se confirme, à la fois sur le marché français mais également sur le marché européen. Les offres se sont également enrichies pour s'adapter aux nouveaux modes de déplacements des clients affaires : la carte Liberté a été enrichie avec les bénéficiaires de la carte Avantage et MAX ACTIF, pour les télétravailleurs, fête son 1^{er} anniversaire.

UN MARCHÉ AFFAIRES EN REBOND EN 2022

Après une fin d'année 2021 et un début 2022 toujours très impactés par la crise sanitaire, le marché affaires connaît un rebond. **Les clients qui voyagent pour motif professionnel, en train, sont revenus à 85-90% depuis le printemps.** Les très petites et moyennes entreprises sont même revenues à leur niveau de 2019.

Cette tendance positive se confirme également sur le marché loisirs, dont les ventes de l'été ont même dépassé de 10% le niveau de 2019, soit 28 millions de billets longue distance (en France et en Europe). Et 3 billets sur 4 ont été vendus à prix réduits durant ces deux mois.

La Carte Avantage connaît un vrai succès, avec 4,1 millions de détenteurs. La promotion de fin août a permis de faire découvrir la carte à encore plus clients, pour atteindre 635 000 ventes en 7 jours, soit 1 vente par seconde.

DES TENDANCES DE FOND FAVORABLES AUX VOYAGES D'AFFAIRES EN TRAIN

Une étude réalisée par Opinion Way, les 13 et 14 septembre 2022, auprès de 160 clients professionnels qui ont voyagé depuis les 12 derniers mois, quel que soit le mode de transport, permet de mettre en avant la reprise du marché affaires.

Ce rebond s'explique par un assouplissement des mesures sanitaires au sein des entreprises : **85% des entreprises appliquent des règles moins strictes** en matière de politique de déplacements, post COVID.

8 voyageurs pros sur 10 estiment que les déplacements professionnels sont indispensables ou nécessaires à la réalisation de leurs missions, en particulier pour les RDV commerciaux et la formation.

Les voyageurs pros allongent la durée de leurs déplacements, ce qui favorise l'usage du train pour des déplacements plus longs (>3h30 ou 4h).

Par ailleurs, la prise de conscience environnementale est réelle : **62% des voyageurs pros affirment que leurs entreprises prennent plus en compte l'impact écologique** dans leurs déplacements. **Et 70% envisagent de choisir le train.**

Ces tendances permettent ainsi d'envisager, pour SNCF Voyageurs, un retour des déplacements affaires proche des niveaux de 2019 d'ici 2024.

« Nous observons depuis le printemps un net rebond du voyage d'affaires dans nos trains. Les témoignages de nos clients entreprises qui plébiscitent le train, ainsi que les tendances de fond allant vers une demande de mobilité « affaires » toujours plus durable, nous conduisent à être résolument

optimistes sur un retour des déplacements professionnels au niveau de 2019 d'ici 2024. » a déclaré Jérôme Laffon, Directeur Marketing TGV-INTERCITÉS.

UNE OFFRE BUSINESS QUI S'ENRICHIT

Le retour des clients professionnels est porté par plusieurs nouveautés : l'enrichissement de la carte Liberté et la création du forfait Max Actif, pour les télétravailleurs.

- **UNE CARTE LIBERTÉ ENCORE PLUS GÉNÉREUSE**

Depuis juin 2022, la carte Liberté, à destination des voyageurs professionnels, en France et en Europe, s'est enrichie en **intégrant les bénéfices de la carte Avantage**, et toujours au prix de 399€.

La carte Liberté devient le sésame de la Grande Vitesse pour les 230 000 détenteurs.

Elle permet ainsi de combiner, au meilleur prix, les usages professionnels et loisirs sur TGV INOUI et INTERCITÉS.



En plus des bénéfices de la carte Liberté, les clients profitent donc des réductions de 30% en 1^{ère} et 2^{nde} et des tarifs plafonnés en 2^{nde} pour leurs déplacements loisirs.

Cette évolution répond à une vraie demande puisque près de 45% des clients encartés Liberté ont voyagé pour motif professionnel et loisir, entre mars 2021 et mars 2022. Certains ont voyagé avec un enfant ou accompagnés, d'autres avaient déjà fait le choix d'acheter la carte Avantage.

Depuis juin 2022, environ 10% des porteurs de carte Liberté ont déjà utilisé les bénéfices de la carte Avantage.

La carte Liberté est également soutenue par une promotion qui se termine le 26 septembre. Plus de 21 000 cartes ont été vendues sur les 10 premiers jours de la campagne, soit +28% par rapport à 2021.

- **MAX ACTIF, UNE OFFRE POUR LES TÉLÉTRAVAILLEURS**

Depuis un an, l'offre MAX PRO s'est enrichie. Pour accompagner le développement des nouveaux usages et nouveaux modes de vie qui ont émergé avec la crise sanitaire, dont l'accentuation du travail à distance, SNCF Voyageurs a lancé une nouvelle offre attractive pour ses clients TGV INOUI et INTERCITÉS en septembre 2021 : MAX ACTIF.

Ce forfait est notamment une réponse aux nouveaux besoins des télétravailleurs et aux personnes qui travaillent loin de leur domicile, avec des actifs qui sont de plus en plus nombreux à modifier leur mode de travail. Il s'adresse également à des navetteurs peu fréquents, qui utilisaient la voiture.



MAX ACTIF propose 250 trajets par an, éligibles pour les destinations TGV INOUI et INTERCITÉS en France.

Adapté aux besoins des personnes qui télétravaillent 2 à 3 jours par semaine, il est valable du lundi au jeudi, en adéquation avec les pratiques les plus courantes du télétravail actuel.

Cet abonnement est proposé à un prix très attractif, équivalent à 40% de réduction par rapport à l'abonnement classique MAX ACTIF PLUS (qui lui propose 450 trajets, valable tous les jours).

Depuis un an, l'offre MAX PRO a su trouver son public : 14 000 clients ont souscrit un abonnement, dont plus de 8 500 pour MAX ACTIF. Et le nombre d'abonnés a été multiplié par 2 en une année.

DES ENTREPRISES RECOMPENSÉES POUR LEUR ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE

30% des émissions de gaz à effet de serre en France concernent le secteur du transport. Mais seulement 0,6% de ces émissions sont produites par le transport ferroviaire.

De nombreuses entreprises et agences de voyages ont déjà pris conscience de cette urgence climatique et ont entamé des transformations internes pour notamment repenser leurs déplacements et ceux de leurs salariés ou clients.

Pour valoriser et encourager les entreprises et agences de voyages qui s'investissent dans une mobilité plus éco-responsable, TGV-INTERCITÉS a créé les Grands Prix de l'Écomobilité dont la remise des prix s'est tenue ce 13 septembre.

Le jury était composé de **Loïc Bonifacio**, membre du collectif Pour un réveil écologique, **Camille Chaudron**, auteure-réalisatrice et militante, **Michel Dieleman**, président de l'Association Française du Travel Management (AFTM), **Albane Godart**, directrice de la fondation GoodPlanet, **Jean-Pierre Mas**, président des Entreprises du Voyage, Jean-Dominique Siegel, cofondateur du média WeDemain et présidé par **Alain Krakovitch**, directeur de TGV-INTERCITÉS.

Pour cette première édition, les membres du jury ont souhaité récompenser des démarches prenant en compte une approche globale de la mobilité durable, avec une volonté de valoriser des actions pérennes et efficaces, motivées par une réelle prise de conscience collective au sein des entreprises et des agences de voyages.

Les lauréats 2022

PRIX MOBILITÉS DURABLES ENTREPRISES : récompense l'entreprise qui a le plus favorisé l'écomobilité en 2021	GRANDS COMPTES	LA CAISSE DES DEPÔTS
	CONTRATS PRO & PREMIUM	QENERGY
PRIX ÉVOLUTION : récompense l'entreprise avec la plus grande progression de mobilité durable entre 2020 et 2021	GRANDS COMPTES	CCS – CRÉDIT MUTUEL
	CONTRATS PRO & PREMIUM	JC DECAUX
PRIX MOBILITÉS DURABLES : récompense l'agence de voyages qui a le plus favorisé l'écomobilités en 2021	AGENCES DE VOYAGES	BCD TRAVEL
PRIX INITIATIVE : récompense l'initiative la plus innovante et originale en faveur de l'écomobilité		SOMFY

RDV est donné en 2023 pour les entreprises qui souhaitent participer à la prochaine édition.

